

Le 24 mai 2014

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ D'ARGENTEUIL  
M.R.C. DES PAYS D'EN HAUT  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

À une séance ordinaire des membres du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances le samedi 24 mai 2014, sous la présidence de madame la Mairesse Lisette Lapointe, à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers, Marjorie Bourbeau, Mathieu Harkins, Jean-Claude Massie, Chantal Valois et Monique Richard. Le tout formant quorum selon les dispositions du Code Municipal de la Province de Québec.

Monsieur Martial Fortin, directeur-général et secrétaire-trésorier, Me Caroline Dion, greffière et secrétaire-trésorière adjointe et monsieur Yves Lefebvre, directeur des travaux publics de la municipalité sont également présents.

Le conseiller Pierre Roy a motivé son absence.

### **1. MOMENT DE RECUEILLEMENT ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT QUE le quorum est atteint, madame la Mairesse Lisette Lapointe ouvre la présente assemblée ordinaire à 9 h 40.

Rés. 2014-113  
Adoption de  
l'ordre du jour

### **2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère:            Monique Richard  
appuyé par la conseillère :                 Marjorie Bourbeau  
et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### **3. ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX**

Rés. 2014-114  
Acceptation du  
procès-verbal  
du 26/04/2014

#### **3a) Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2014**

Il est proposé par la conseillère :            Monique Richard  
appuyé par le conseiller:                     Jean-Claude Massie  
et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2014 soit accepté, tel que présenté.

**ADOPTÉE**

Rés. 2014-115  
Acceptation du  
procès-verbal  
du 14/05/2014

#### **3b) Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mai 2014**

Il est proposé par la conseillère :            Monique Richard  
appuyé par la conseillère:                 Marjorie Bourbeau  
et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mai 2014 soit accepté, tel que

présenté.

## **ADOPTÉE**

### **4. RAPPORT DE LA MAIRESSE**

Chers concitoyens et concitoyennes,

Bienvenue à vous qui êtes présents ici aujourd'hui et à vous qui suivez nos travaux sur le site internet de la municipalité pour cette cinquième séance régulière du Conseil de l'année 2014 et merci de votre intérêt et de votre participation! Vos idées et votre apport nous sont précieux! Depuis le début de l'année, les assemblées du Conseil sont captées sur vidéo de façon à ce que tous les citoyens puissent suivre l'évolution des dossiers de la municipalité sur notre site. Également, les citoyens présents disposent maintenant de deux périodes de questions, la première d'ordre général et la seconde sur les points de l'ordre du jour. Cela représente une avancée importante pour notre démocratie.

Au cours des dernières semaines, nous nous avons redéfini les responsabilités de chacun des conseillers et mis sur pied un Comité des Finances. Nous envisageons aussi la création d'un Comité de Développement économique. Également, nous amorcerons prochainement le processus de définition de districts électoraux. Il nous apparaît très important que les citoyens puissent s'adresser à leur conseiller ou conseillère en cas de besoin.

Mais tout d'abord, permettez-moi de vous présenter les personnes présentes à cette table: Marjorie Bourbeau, conseillère responsable du Plein air et de l'Urbanisme ; Mathieu Harkins, conseiller responsable de la Réforme électorale, de l'Environnement et de l'Hygiène du milieu et membre du Comité des Finances; Jean-Claude Massie, conseiller responsable de la Sécurité publique, des Loisirs, de la Voirie et des Parcs ; Monique Richard, conseillère responsable des Arts et de la Culture ; Pierre Roy, maire suppléant, conseiller responsable des Finances, du Plein air, de l'Environnement et de l'Hygiène du milieu; Chantal Valois, conseillère responsable des Loisirs, du Plein air, de la Famille et du Développement communautaire; Caroline Dion, greffière et Martial Fortin, Directeur général de la municipalité.

C'est avec plaisir que je vous présente un résumé de nos activités depuis le dernier Conseil, le 26 avril dernier, de même que les principaux dossiers que nous avons traités. Ce rapport vous est présenté à chaque réunion régulière du conseil municipal.

#### **PRINCIPAUX DOSSIERS**

##### **SÉCURITÉ DES CITOYENS ET DU PERSONNEL**

Le 16 mai, attaque d'un membre du personnel;

Le 16 mai, des informations du Conseil ont été données sur la disponibilité des pompiers (lieutenant sur place) durant les longues fins de semaines;

Le 17 mai, l'incendie d'une résidence au Lac Huguette a nécessité l'aide des pompiers de Sainte-Agathe;

Le 20 mai, une réunion d'urgence a été tenue avec les cadres municipaux.

#### **LE TRAITEMENT DES EAUX**

##### **SECTEUR VILLAGE**

Le 6 mai, une réunion avec Mme Laroche, directrice générale du Ministère des Transports, région Laurentides a été tenue pour discuter des dossiers suivants :

1. La réfection du pont chemin Tour-du-Lac prévue à l'automne 2014 par le MTQ;
2. Pour le prolongement du réseau d'égout et d'aqueduc de la 329 sur 2,4kms, un estimé des coûts produit par SM sera transmis au MTQ pour le protocole d'entente MTQ-

- municipalité concernant la chaussée, le drainage pluvial et le bassin de sédimentation;
3. Contrat de déneigement de la route 329 : Une facturation sera produite par la municipalité pour la consommation excessive de sel, les réparations de la machinerie et les sorties hors-contrat;
  4. La réfection de la route 329 depuis la route 364 sur un tronçon de 10,3kms est prévue comme prioritaire au MTQ; la planification 2015 est sensée prévoir l'élargissement des accotements demandé pour vélo-tourisme et la compétition Ironman Tremblant;
  5. La signalisation en face du CPE devrait faire l'objet d'une limite de vitesse et des paramètres;
  6. La route 329 vers Ste-Agathe, une demande est effectuée pour la réfection éventuelle de la chaussée.

Avis d'ébullition du 15 mai – Des castors ont obstrué l'entrée de l'usine de traitement des eaux – Aqueduc – Secteur village – Lac de la Cabane – travaux effectués pendant 2 jours consécutifs – l'avis a été levé jeudi le 22 mai.

#### SECTEUR TERRASSES ST-DENIS

Yves Lefebvre a eu une rencontre avec le Ministère de l'Environnement pour discussions sur les eaux usées pour un développement futur.

#### SECTEUR MOULIN/MORGAN

Le 6 mai, une lettre d'invitation a été adressée aux citoyens de secteur Moulin/Morgan pour visite de l'usine de traitement des eaux usées, le 9 mai;

Le 15 mai, une lettre a été adressée aux citoyens du secteur Moulin/Morgan pour les informer des modifications que nous avons décidé d'apporter aux règlements 666, 667 et 668.

Le 9 mai, une visite de l'usine de Traitement des eaux est organisée avec une présentation de MM. Yvon Brosseau, opérateur égout/aqueduc, et Yves Lefebvre, directeur de l'Ingénierie et de l'Hygiène du milieu.

#### AUTRES DOSSIERS

Préparation et envoi du Bulletin municipal et du « Plaisir d'été ».

Élaboration du nouveau Code d'éthique pour la navigation de plaisance et préparation du dépliant nautique.

#### Rencontres et réunions :

Fête des Vins et Saveurs

Rencontres du comité le 2 mai, de 18h à 21h et le 16 mai, de 13h à 16h30.

#### Journée de la mairesse

Le 7 mai

France Brière Pigeon (M. Pigeon) municipalisation du chemin Rustique

Firme Amerisys – Internet haute vitesse – M. Pierre Lepage et le directeur général

M. Gilles Deguire et madame Madeleine Gagnon, Association Lacs Louise et Lac Vert

Madame Diane Brisebois – divers dossiers

Monsieur Michel Flynn – Dézonage de ses terrains en avril 2001.

#### Rencontres groupes et citoyens :

Le 29 avril, monsieur Yves Millette

Le 29 avril, Groupe IPSO, Condos – Terrasses Saint-Denis

Le 10 mai, AGA – Association pour la protection du Lac de la Montagne

#### Rencontres administratives :

Le 29 avril, réunion directeur général et directrice des Finances

Le 12 mai, rencontre – Finalisation du programme du Forum sur l'eau, le 31 mai

Le 16 mai, 8 h, Réunion – Suivi Finances : Marie-Hélène Gagné, Martial Fortin, Lisette

Lapointe et Pierre Roy – Rapport au 31 mars, analyse comptes du mois et registre des chèques, mesures de contrôle à mettre en place  
Dimanche, le 18 mai, Réunion avec Pierre Roy – dossiers administratifs et complément d'analyse Comptes du mois et registre des chèques  
Le 20 mai, Rencontre administrative avec le directeur général sur la sécurité des employés.

Caucus des conseillers :

Le 8 mai, 17h30, Caucus des élus;

Le 9 mai, 9h-12h, Caucus administratif (préparation extraordinaire du 14 mai)

Le 16 mai, 9h-13h, Caucus administratif (préparation de la séance du 24 mai)

Conférence administrative des élus des Laurentides

Le 12 mai, Rencontre d'information – Conférence administrative des élus des Laurentides (CAR) à Sainte-Adèle

Conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut :

Le 13 mai, Caucus et Conseil des maires

Assises annuelles de l'Union des Municipalités du Québec

Les 21, 22 et 23 mai à Gatineau

Le 14 mai, Assemblée extraordinaire du Conseil municipal

1. Mandat pour un bilan de santé organisationnelle et financière
2. Avis de motion – Règlement abrogeant le règlement 770 amendant les règlements 666, 667 et 668
3. Avis de motion – Règlement amendant le règlement 769 décrétant un emprunt et une dépense de 550 000\$ - Secteur Moulin Morgan
4. Avis de motion – Règlement d'emprunt pour honoraires professionnels eaux parasitaires – Secteur Village
5. Avis de motion – Règlement décrétant des règles et normes pour le contrôle des eaux parasitaires

Visites

Dimanche, 4 mai, Apollo et Apolinaire

Samedi, 10 mai, Salutations aux parents et aux animateurs – Inscriptions – Camp de jour (Centre récréatif)

Samedi, 10 mai, Mot de félicitations aux personnes présentes au cours de Karaté (Centre récréatif)

Dossier Hydro-Québec

Le 28 avril, Rencontre ex-ministre Martine Ouellet

Le 14 mai, rencontre avec l'attachée politique du ministre des Ressources naturelles et responsable de la région des Laurentides, madame Isabelle Leblond – dossier Hydro-Québec

Le 15 mai, à 8h, Manifestation devant les bureaux d'Hydro-Québec, à Blainville

Le 15 mai, communiqué de presse du Comité aviseur et entrevues

Samedi, le 17 mai, Réunion du Comité aviseur

En terminant, félicitations à l'équipe de Karaté.

## **5. PÉRIODE DE QUESTIONS GÉNÉRALES**

Le conseil municipal a répondu aux questions.

## **6. PAIEMENTS DIVERS ET FINANCEMENT**

### **6a) Correction à la liste des chèques et des comptes du mois au 26 avril 2014**

chèques et comptes

Il est proposé par le conseiller: Mathieu Harkins  
appuyé par la conseillère : Chantal Valois  
et résolu unanimement :

QUE la liste des chèques aux différents fonds de la municipalité incluant le FDI, émise le 26 avril 2014, au montant de 1 208 194,28 \$ soit approuvée, incluant le chèque A77424 au montant de 1 153,84\$;

QUE la liste des comptes à payer, incluant les comptes à payer FDI, émise le 26 avril 2014, au montant de 465 481,47 \$ soit approuvée et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes.

---

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussigné, Martial Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le fonds d'administration pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.

Martial Fortin, directeur général/secrétaire-trésorier

-- Le 24 mai 2014 --

---

#### ADOPTÉE

Rés. 2014-117  
Acceptation des  
comptes

#### 6b) Acceptation des comptes réguliers et FDI

Il est proposé par le conseiller: Mathieu Harkins  
appuyé par la conseillère : Chantal Valois  
et résolu unanimement :

QUE la liste des chèques aux différents fonds de la municipalité incluant le FDI, émise le 24 mai 2014, au montant de 499 369,41 \$ soit approuvée.

QUE la liste des comptes à payer, incluant les comptes à payer FDI, émise le 24 mai 2014, au montant de 181 719,28 \$ soit approuvée et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes.

---

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussigné, Martial Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le fonds d'administration pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.

Martial Fortin, directeur général/secrétaire-trésorier

-- Le 24 mai 2014 --

---

#### ADOPTÉE

#### 7. ADMINISTRATION ET FINANCES

Rés. 2014-118  
Modifications au  
calendrier des  
séances ordinaires

#### 7a) Modifications au calendrier des séances ordinaires

Il est proposé par la conseillère: Marjorie Bourbeau  
appuyé par le conseiller: Jean-Claude Massie  
et résolu unanimement :

QUE le calendrier des séances de la Municipalité soit modifié comme suit, à savoir :

- Que la séance de juin soit fixée au mardi 10 juin, à 18 h, à l'Église;
- Que la séance de juillet soit fixée au samedi 5 juillet, à 9 h 30, à l'Église.

## ADOPTÉE

### Rapport d'effectifs **7b) Dépôt du rapport d'effectifs**

Le directeur général Martial Fortin dépose son dernier rapport d'effectifs:

Corrections au rapport d'effectifs du 26 avril 2014 :

- Retrait de Marc Leclerc, patrouilleur nautique
- Raynald Veilleux, responsable débarcadère nautique  
Saisonnier, temps plein,  
Échelon 3  
Taux horaire de 18,87 \$, selon convention des cols blancs  
Embauche le 26 mai 2014  
Fin d'emploi le 13 octobre 2014
- Chloé Richard, coordonnatrice camp de jour  
Saisonnier, temps plein  
Échelon 1  
Taux horaire de 17,15 \$, selon convention des cols blancs  
Embauche le 9 avril 2014  
Fin d'emploi le 30 août 2014
- Tous les étudiants : Taux horaire en fonction de la Politique salariale des étudiants

Chloé Giroux Lessard  
Animatrice au service de garde  
Étudiante, temps plein  
Taux horaire de 11,10 \$, selon Politique salariale des étudiants  
Embauche le 10 mai 2014  
Fin d'emploi le 23 août 2014

Myriam Taleb  
Chef sauveteuse  
Étudiante, temps plein, saisonnier  
Taux horaire 13,10 \$, selon Politique salariale des étudiants  
Embauche le 6 juin 2014  
Fin d'emploi 13 septembre 2014

Audrey-Anne Couture  
Préposée au débarcadère  
Étudiante, temps plein, saisonnier  
Taux horaire de 11,10 \$, selon Politique salariale des étudiants  
Embauche le 24 mai 2014  
Fin d'emploi le 13 octobre 2014

Julie Colette  
Patrouilleuse nautique  
Saisonnier, temps partiel  
Échelon 2  
Taux horaire de 18,28 \$, selon convention cols blancs  
Embauche le 7 juin 2014  
Fin d'emploi le 13 septembre 2014

Dépôt du certificat  
du registre  
référendaire –

### **7c) Dépôt du certificat du registre référendaire pour le règlement no 768**

La greffière Caroline Dion dépose le certificat du registre référendaire pour le *Règlement*

Règlement no 768 768, décrétant un emprunt et une dépense de 720 000 \$ pour l'acquisition d'un camion autopompe citerne incendie et d'une niveleuse.

Rés.: 2014-119  
Modification aux  
responsabilités des  
élus

#### **7d) Modification aux responsabilités des élus**

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'apporter des modifications aux responsabilités des élus, tel que déterminées par la résolution 2013-321;

Il est proposé par le conseiller : Mathieu Harkins  
Appuyé par la conseillère : Marjorie Bourbeau  
Et résolu unanimement,

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe d'Howard nomme les conseillers responsables des comités et les délégués officiels de la façon suivante :

Marjorie Bourbeau	Plein air et urbanisme (CCU)
Mathieu Harkins	Réforme électorale, environnement et hygiène du milieu
Jean-Claude Massie	Sécurité publique, loisirs, voirie et parcs
Chantal Valois	Loisirs, plein air, famille et développement communautaire
Monique Richard	Arts et culture
Pierre Roy	Finances, plein air, environnement et hygiène du milieu

#### **ADOPTÉE**

Avis de motion –  
Règlement  
amendant le  
règlement de  
taxation no 764

#### **7e) Avis de motion – Règlement amendant le règlement de taxation no 764 afin de réduire le taux d'intérêt de 18% à 9%**

Avis de motion est donné par le conseiller Mathieu Harkins qu'à une prochaine séance du conseil municipal, un règlement amendant le règlement de taxation no 764 afin de réduire le taux d'intérêt de 18% à 9%, sera présenté pour décision.

### **8 TRAVAUX PUBLICS**

#### **a) ACQUEDUC ET ÉGOUT – SECTEUR VILLAGE**

Rés.: 2014-120  
Contrat pour la  
construction de  
quatre (4) forages –  
Eaux souterraines

#### **8a(i) Contrat pour l'exécution de quatre (4) forages – Recherche d'eaux souterraines**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la recherche d'eaux souterraines pour l'approvisionnement en eau potable du secteur Village, des forages exploratoires sont requis afin de déterminer la dimension du réservoir aquifère et la capacité de production du puits;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation TP2014-19 et la seule soumission conforme reçue de Succession Forage George Downing Ltée, au montant de 15 948 \$, taxes en sus;

---

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, soussigné, Martial Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au règlement d'emprunt no 690 pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.

Martial Fortin, directeur général/secrétaire-trésorier

-- Le 24 mai 2014 --

---

Il est proposé par la conseillère: Chantal Valois  
appuyé par la conseillère : Marjorie Bourbeau  
et résolu unanimement:

QUE le Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard octroie un contrat à Succession Forage George Downing Ltée, pour l'exécution de quatre (4) forages selon les plans et devis de l'appel d'offres sur invitation TP2014-19, au montant de 15 948 \$, taxes en sus.

**ADOPTÉE**

**b) ACQUEDUC ET ÉGOUT –SECTEUR MOULIN / MORGAN**

Rés. : 2014-121  
Adoption du  
Règlement no 773  
abrogeant le  
règlement no 770  
amendant les  
règlements no 666,  
667 et 668

**8b(i) Adoption du Règlement no 773 abrogeant le *Règlement no 770 amendant les règlements nos 666, 667 et 668***

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné à la séance extraordinaire du 14 mai 2014;

CONSIDÉRANT QUE copie du règlement a été remise aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture

Il est proposé par la conseillère : Chantal Valois  
appuyé par le conseiller: Jean-Claude Massie  
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard adopte le *Règlement no 773 abrogeant le règlement no 770 amendant les règlements numéros 666, 667 et 668, pour remplacer les taxes imposées aux termes de ces règlements et exiger, pour chacun de ces règlements, une compensation*, et qu'il soit statué et ordonné ce qui suit:

**ARTICLE 1 :**

Le présent règlement abroge le Règlement 770 amendant les règlements numéros 666, 667 et 668 pour remplacer les taxes imposées aux termes de ces règlements et exiger, pour chacun de ces règlements, une compensation et ses annexes.

**ARTICLE 2 :**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

**ADOPTÉE**

Rés. : 2014-122  
Adoption du  
Règlement no 774  
amendant le  
règlement no 769  
décrétant un  
emprunt et une  
dépense de 550 000  
\$

**8b(ii) Adoption du Règlement no 774 amendant le *Règlement no 769 décrétant un emprunt et une dépense de 550 000\$***

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné à la séance extraordinaire du 14 mai 2014;

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du règlement a été remise aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par la conseillère : Chantal Valois  
appuyé par la conseillère : Marjorie Bourbeau  
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard adopte le *Règlement no 774 amendant le règlement no 769 décrétant un emprunt et une dépense de 550 000 \$*, et qu'il soit statué et ordonné ce qui suit :

ARTICLE 1 : L'article 3 du règlement 769 est remplacé par le libellé suivant :

« Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 520 000 \$ sur une période de 20 ans et à prélever la somme de 30 000 \$ à même le solde disponible au règlement no 645 décrétant un emprunt et une dépense de 86 000 \$ remboursable en 15 ans pour la réalisation des plans et devis pour la mise aux normes des réseaux d'égouts secteur Moulin/Morgan.

ARTICLE 2 : L'article 4 du règlement 769 est remplacé par le libellé suivant :

«Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés dans le secteur Morgan, tel que décrit à l'annexe « C », une taxe spéciale à un taux suffisant par unité d'évaluation, telle que décrit au rôle d'évaluation foncière en vigueur chaque année

ARTICLE 3 : L'annexe A du présent règlement remplace l'Annexe B du règlement no 769.

L'annexe B du présent règlement remplace l'Annexe C du règlement no 769.

ARTICLE 4: Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

#### **ADOPTÉE**

Rés. : 2014-123  
Ministère de  
l'environnement –  
Attestation de  
conformité

#### **8b(iii) Ministère de l'environnement – Attestation de conformité**

CONSIDÉRANT la demande de certificat d'autorisation auprès du Ministère de l'Environnement pour l'installation des deux stations de pompage intermédiaires des eaux grises dans le secteur Moulin / Morgan;

Il est proposé par le conseiller: Mathieu Harkins  
appuyé par le conseiller: Jean-Claude Massie  
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard, conformément à la demande de certificat d'autorisation pour les travaux ci-haut mentionnés, s'engage à produire, dans les 60 jours de la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

#### **ADOPTÉE**

#### **c) GÉNÉRAL**

Rés. : 2014-124  
Mandat pour des  
plans et devis et  
surveillance de  
chantier pour  
l'installation d'une  
génératrice  
d'urgence à l'hôtel  
de ville

#### **8c(i) Mandat pour des plans et devis pour l'installation d'une génératrice d'urgence à l'hôtel de ville**

CONSIDÉRANT QUE l'hôtel de ville est le Centre de gestion de crise en cas de mesures d'urgence et qu'il y a lieu de l'équiper d'une génératrice d'urgence de capacité de 100 KW;

CONSIDÉRANT les propositions reçues pour la confection des plans et devis pour l'installation de la génératrice:

-Ingémelexperts conseils 10 800 \$, taxes en sus

-CMC service d'ingénierie

12 500 \$, taxes en sus

---

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, soussigné, Martial Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au code budgétaire : 22-100-00-729 pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.

Martial Fortin, directeur général/secrétaire-trésorier

-- Le 24 mai 2014 --

---

Il est proposé par la conseillère : Marjorie Bourbeau  
appuyé par la conseillère: Chantal Valois  
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard mandate la firme IngémeI experts-conseils Inc., pour préparer les plans et devis d'installation d'une génératrice d'urgence, le tout suivant l'offre de services du 24 avril 2014, au montant de 10 800 \$, taxes en sus.

**ADOPTÉE**

Rés. : 2014-125  
Contrat pour  
réparation de  
ponceau – Chemin  
Montfort

**8d)(ii) Contrat pour réparation de ponceau – Chemin Montfort**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation TP2014-21 pour le remplacement d'un ponceau sur le chemin Montfort;

CONSIDÉRANT QUE sur les cinq fournisseurs invités, deux soumissions conformes ont été reçues :

-9088-9569 Québec Inc.	74 622,53 \$, taxes en sus
-David Riddel Excavation Transport	86 257,85 \$, taxes en sus

---

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, soussigné, Martial Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au règlement d'emprunt no 766 pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.

Martial Fortin, directeur général/secrétaire-trésorier

-- Le 24 mai 2014 --

---

Il est proposé par la conseillère : Chantal Valois  
appuyé par le conseiller: Jean-Claude Massie  
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard mandate 9088-9569 Québec Inc. Inc., pour le remplacement d'un ponceau sur le chemin Montfort, selon les plans et devis prévus à l'appel d'offres TP2014-21, au montant de 74 622,53 \$, taxes en sus.

**ADOPTÉE**

**9. ENVIRONNEMENT**

**10. URBANISME**

Dépôt de la  
liste des permis

**a) Dépôt des tableaux comparatifs des demandes de permis du Service de l'urbanisme et de l'environnement**

La conseillère Marjorie Bourbeau dépose devant le Conseil municipal les tableaux comparatifs des demandes de permis émis par le service d'urbanisme et de l'environnement de mars et avril 2014 ainsi que le comparatif de avril 2013.

Rés. : 2014-126  
Demande de PIIA  
2014-013

**b) Demande de PIIA, numéro 2014-013, rénovations extérieures en façade, au 1929, chemin du Village, lot 3 958 042**

CONSIDÉRANT la demande de PIIA no 2014-013 visant à repeindre les cadrages de la porte extérieure et de deux fenêtres de la terrasse de la façade au 1929, chemin du Village, lot 3 958 042;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

Il est proposé par la conseillère : Marjorie Bourbeau  
appuyé par la conseillère : Chantal Valois  
et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard accepte la demande de PIIA numéro 2014-013 telle que présentée.

**ADOPTÉE**

Rés. : 2014-127  
Demande de PIIA  
2014-015

**c) Demande de PIIA, numéro 2014-015, installation d'une porte, au 1920, chemin du Village (ancienne caserne), lot 3 958 451**

CONSIDÉRANT la demande de PIIA no 2014-015, visant l'installation d'une porte en acier non peinte, au 1920, chemin du Village, lot 3 958 451 (ancienne caserne) ;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

Il est proposé par la conseillère : Marjorie Bourbeau  
appuyé par le conseiller : Jean-Claude Massie  
et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard accepte la demande de PIIA numéro 2014-015, à la condition que la porte soit peinte de façon à s'agencer harmonieusement au bâtiment.

**ADOPTÉE**

Rés. : 2014-128  
Demande de PIIA  
2014-016

**d) Demande de PIIA, numéro 2014-016, visant l'installation d'une enseigne au 1795, chemin Tour-du-Lac, lot 3 958 330**

CONSIDÉRANT la demande de PIIA, numéro 2014-016, visant l'installation d'une enseigne au 1795, chemin Tour-du-Lac, lot 3 958 330 ;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance des recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

Il est proposé par la conseillère : Marjorie Bourbeau  
appuyé par la conseillère : Chantal Valois  
et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard accepte la demande de PIIA numéro 2014-016, aux conditions suivantes :

1. que le propriétaire obtienne un permis d'enseigne;
2. que l'enseigne soit éclairée par un col de cygne;
3. que le propriétaire dépose une somme d'argent équivalente à 2 % de la valeur

des travaux, à titre de garantie monétaire concernant le respect du PIIA.

### ADOPTÉE

## 11. PARCS, SENTIERS ET ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Rés. : 2014-129  
Transaction avec le  
Club de plein air  
Saint-Adolphe-  
d'Howard

### a) Transaction avec le Club de Plein air Saint-Adolphe-d'Howard

CONSIDÉRANT le différend opposant la Municipalité et le Club de plein air Saint-Adolphe-d'Howard concernant la gestion du Centre de plein air et le partage de certaines obligations financières ayant découlées de la cessation de ses opérations au 30 avril 2012;

CONSIDÉRANT la bonne foi des administrateurs du Club de plein air et tenant compte qu'il est dans l'intérêt des parties de régler ce différend à l'amiable;

---

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussigné, Martial Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au code budgétaire : 02-620-00-971 pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.

Martial Fortin, directeur général/secrétaire-trésorier

-- Le 24 mai 2014 --

---

Il est proposé par la conseillère : Chantal Valois  
appuyé par la conseillère : Marjorie Bourbeau  
et résolu unanimement:

QUE la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard s'engage à assumer les obligations financières du Club de plein air Saint-Adolphe-d'Howard, telles que prévues à la transaction jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, et aux conditions y énumérées, pour un montant de 24 305,03 \$, avec intérêts à parfaire, en sus des frais d'immatriculation applicables;

QUE la mairesse et directeur général soient autorisés à signer ladite transaction pour et au nom de la municipalité.

### ADOPTÉE

Rés. : 2014-130  
Autorisation à  
Regroupement des  
vétérans UN-NATO  
Canada région des  
Laurentides

### b) Autorisation à Regroupement des vétérans UN-NATO Canada, région des Laurentides

CONSIDÉRANT la demande du Regroupement des vétérans UN-NATO Canada, région des Laurentides, afin de circuler en motocyclette sur le territoire de la municipalité le 14 septembre 2014 dans le cadre d'une levée de fonds au profit de *l'Organisme Benoit Duchesne* ;

Il est proposé par le conseiller : Jean-Claude Massie  
appuyé par la conseillère: Chantal Valois  
et résolu unanimement:

QUE la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard autorise le Regroupement des vétérans UN-NATO Canada région des Laurentides à circuler sur la route 329 sur le territoire de la municipalité le 14 septembre 2014.

### ADOPTÉE

## 12. LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

### **13. ASSOCIATIONS ET GROUPE SOCIAUX**

### **14. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

### **16. INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

La conseillère Marjorie Bourbeau invite les citoyens à l'ouverture officielle de la *Petite Charrette*. Elle souligne également la reconnaissance reçue par Mathieu Harkins et elle-même du Forum jeunesse Laurentides afin de souligner le travail de jeunes politiciens de 35 ans et moins. Elle rappelle également la tenue de l'activité de Bateau dragon le 14 juin prochain dans la municipalité et des Championnats canadiens de rafting qui auront lieu les 5 et 6 juin sur la Rivière Rouge, à Grenville-sur-la-Rouge.

La conseillère Monique Richard rappelle l'ouverture de l'église de Saint-Adolphe-d'Howard dans le cadre de l'événement « Journée des églises ouvertes » de la MRC des Pays-d'en-Haut, le 31 mai de 13 h à 17 h. Elle remercie également M. Claude Charbonneau pour la location de son local qui servira pour la reconstruction d'un musée temporaire sur le patrimoine de Saint-Adolphe-d'Howard et de lieu d'exposition d'œuvres monumentales. Elle remercie également M. Gratton pour sa collaboration dans la mise sur pied du musée. Elle invite les citoyens à prendre connaissance de la planification des activités culturelles dans les Plaisirs d'été.

Le conseiller Mathieu Harkins fait mention de son mandat de réforme électorale visant la division du territoire de la municipalité en districts électoraux pour les prochaines élections de 2017. La population sera consultée pour le découpage du territoire.

Le conseiller Jean-Claude Massie rappelle la période d'inscription en cours pour les équipes de balle molle.

### **17. VARIA**

### **18. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS PRÉVUS À L'ORDRE DU JOUR**

Le conseil municipal a répondu aux questions.

### **19. CLÔTURE À 12 H 05**

Il est proposé par la conseillère : Marjorie Bourbeau  
appuyé par la conseillère : Monique Richard  
et résolu unanimement :

QUE cette assemblée soit levée.

### **ADOPTÉE**

Rés. 2014-131  
Levée de  
l'assemblée

.....  
Lisette Lapointe  
Mairesse

.....  
Me Caroline Dion  
Greffière et secrétaire-trésorière adjointe